

1582 - Jean Huguetan - Trésor des Amadis T. 2 - BM Lyon

Auteurs : Montalvo, Garci Rodríguez

peu verra & beauſi ſupreme. Ne ſeſſe pas
que ſi ie mourrois maintenant de ces playes,
ie fuffe ſalché aucunement de perdre la vie
(ce l'eſtimant perdre ou aſſez perdu, en
l'ayant employez pour voſtre ſeurté) tant
ſeulement ſerois ie ſalché de ce qu'en la
guedon, ie perdroyſ le moyen de vous ſer-
uir à l'aſſeuſſe (en quoy ie penſe conſulter
vostre ma gloire) & l'enſeſſe ſalché de mourir
iulques à tant que ie vous aye remenee
à l'Empereur voſtre pere, & que ie vous
voye deliurer de tant d'ennuis & afflictions
que vous donne celle, dont vous portez le
nom. Quant à moy, ie ne ſpairois me por-
rer mal, maintenant que l'ay regné eſte ſa-
veur & ce bien d'eſtre vint de vous: vous
m'auez, ma Dame, rendu l'eſprit, encores
que l'ay perdu mon ſang en la bataille, ie
ne puis plus mourir. Je vous ſupplie de
deux cheſes, à ſçaſſe que vous monſtrez en
mon endroit toutes ces que ſeigneur de Da-
mouille peut eſſe d'honneur, & de cour-
toisie enſeſſe va ſes Chevaliers en premier
lieu, que tant que ie ſeray au liſ, il vous
plaiſe me veſſe ſouvent penſer & meſci-
ner par la faveur de voſtre preſence: ſecond-
ement, que vous aſſeſſe voir ſuffiſſe & ſalchi-
ser la gaudon de ce bon Chevalier de la
cheſe: Eſſeſſe qui m'a ſecouru en mon grand
biſeſſe, enſeſſe la traſſeſſe des deux Cheſes,
auquel

Informations sur cette page

GenreExemple

Mentions légalesImage(s) : numelyo.bm-lyon.fr

LangueFrançais

SourceLyon (Fr), Part-Dieu, Silo ancien, 800493 - T. 02

Format (largeur x format)8°

CouvertureLyon

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesImage(s) : numelyo.bm-lyon.fr

Informations sur le fichier

Nom original : 1582 Jean Huguetan Trésor des Amadis t2_BMLyon_Page_053.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.15 Mo

Dimensions : 728 x 1029 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#) Fichier créé le 27/06/2022 Dernière modification le 26/04/2024